



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chevaux

Question écrite n° 96965

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur la situation préoccupante des professionnels de la filière équine. La filière cheval compte aujourd'hui près de 35 000 éleveurs, un chiffre pourtant en baisse constante, pour 700 000 chevaux sur l'ensemble du territoire national. Pourtant, les difficultés s'accumulent et les professionnels ont la sensation de ne pas être entendus des pouvoirs publics : hausse de la TVA, conséquences de la crise de la viande de cheval, statuts instables, hausse des charges et du poids des normes. La filière est aujourd'hui sous l'eau. Elle représente pourtant un important vivier d'emplois dans les territoires et est le reflet de l'excellence française en matière d'élevage par les performances des chevaux français aux quatre coins du globe dans les différentes disciplines hippiques. Il souhaite savoir s'il compte renforcer les mesures de soutien à la filière équine, en particulier par un accès au plan de soutien à l'élevage et au plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles. La simplification des conditions de travail et l'allègement des charges qui pèsent sur les éleveurs sont un préalable absolument nécessaire. La reconnaissance d'un statut défini pour les professionnels du cheval participerait également de l'appui à une filière aujourd'hui trop souvent délaissée.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96965

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5901

Question retirée le : 23 août 2016 (Fin de mandat)